

Le Bleymard

INF'OLT

Bulletin municipal

N° 5

Novembre -

Décembre 2006

EDITORIAL

Tout d'abord, je voudrais mettre en avant que la mission que nous avons acceptée il y a dix mois, lorsque nous avons été élus, m'apparaît maintenant comme bien plus énorme que ce que je pensais. Cela est un réel défi, car il faut non seulement traiter tous les sujets de front (personnellement, je siège à 13 commissions), mais en plus se situer dans un délai d'exécution très court : soit les deux ans durant lesquels nous assurons l'intérim jusqu'aux prochaines élections. Plutôt que d'expédier les affaires courantes, en attendant les échéances, nous avons au contraire choisi de nous engager à fonds pour réveiller et redynamiser le village. Les dossiers qui m'occupent le plus ces derniers mois sont : Le tourisme avec le camping, le village vacances, les gîtes communaux, leur rénovation et leur promotion ; La communication avec l'élaboration des articles pour le bulletin municipal ; La revitalisation économique pour le retour de l'emploi et de l'activité économique sur le bassin de vie du Bleymard ; La sécurité publique avec l'élaboration du plans communal de sauvegarde et des plans particuliers de prévention des risques naturels qui sont maintenant obligatoires ; Le Pays des Sources-Lozère qui a nécessité beaucoup de disponibilité pour participer aux réunions d'élaboration de la Charte et de travail de réflexion globale. En deux mots, je suis dans mon élément, j'aime quand ça bouge, et voir les projets naître, se développer, et se finaliser. C'est une satisfaction bien plus grande pour moi que de gagner au Loto. Cela fait quinze ans que je me consacre au service public à travers mon travail (depuis 15 ans), à travers mes engagements de citoyen comme Sapeur-Pompier Volontaire (depuis 6 ans) et maintenant comme élu (depuis 10 mois). Je ne souhaite qu'une chose, pourvu que ça dure. Patrice Moncada

TOURISME : Bilan 2006 et projets 2007

Cette saison nous apparaît comme morose, à l'image des résultats enregistrés dans la plus grande partie de la Lozère cette année.

Le camping :

On enregistre une baisse de l'ordre de 25 % des recettes, pour un total de 3254 nuitées. Ces chiffres sont une estimation au plus près, que nous avons réalisé d'après les informations en notre possession, car nous avons rencontré des difficultés de mise en place lors de la réorganisation de la gestion du camping. Ces résultats sont la conséquence de plusieurs facteurs : d'une part la mauvaise conjoncture touristique de cette année, une météo qui n'a pas toujours été à la hauteur de nos attentes, et le départ de sept mobil homes qui étaient installés à l'année, pour Chasseradès ou le Mas d'orcières.

Les gîtes :

Les 6 gîtes communaux ont subi de façon moins marquée la baisse de fréquentation constatée cette année - 4,8 %, les recettes se sont maintenues à - 0,17 %, ce qui est plutôt satisfaisant en tenant compte du fait que ces hébergements ne font l'objet d'aucune promotion commerciale. Ceci devrait changer, car grâce aux travaux d'amélioration, de décoration, et de

rénovation, nous allons faire classer les gîtes par la Préfecture et en assurer la promotion dès l'année prochaine. Ils sont actuellement occupés à 33 %, nous visons les 50 % pour 2007.

Projets 2007 :

Le camping :

Les travaux : Des travaux d'amélioration des parties communes sont prévus, et devraient être réalisés dans la plus grande partie avant l'ouverture de la saison 2007, comme la réalisation d'une toiture au dessus des bacs de lavage, la réparation des chenaux qui ont souffert de l'hivers précédent, le curage des avaloirs pour les eaux de ruissellement, un coup de peinture pour les portes des sanitaires, la remise en conformité de l'aire de jeux pour l'agrément et la sécurité, la pose d'un système de fermeture pour l'accès au camping (chaîne ou barrière). Ces travaux étaient déjà prévus pour 2006, mais n'ont pas pu être réalisés à cause de la charge de travail importante déjà imposé aux employés communaux (qui font un travail remarquable).

La promotion : La promotion du camping a été jugée insuffisante. Elle est uniquement présente sur l'office du tourisme de Bagnols les bains et dans un encart peu attractif du Comité Départemental du Tourisme de la Lozère. Dès l'année prochaine, en plus de ces deux promoteurs, l'offre du camping apparaîtra dans le dépliant de

l'office intercommunal du Tourisme de la Haute Vallée d'Olt à Mende et sur son site Internet, ainsi que sur le site Internet de la Commune du Bleymard en cours d'élaboration et dont nous vous communiquerons les coordonnées très prochainement.

Les améliorations : Il est naturellement prévu d'amender le système de gestion pour le rendre plus lisible et plus fonctionnel, mais également de prévoir une extension réservée aux ânes afin de respecter la convention signée avec l'association des chemins de Stevenson, l'installation de machines à laver le linge prêtées par une société spécialisée et qui en assurera la maintenance, un ou deux barbecue collectifs, le redécoupage des terrains et leur nivellement pourrait aussi être à l'ordre du jour.

Le classement : Fort de ces améliorations, il nous sera alors possible de demander le classement du camping du Bleymard en 2*, ce qui aura pour effet d'augmenter son attractivité.

Une aire de service pour les camping cars :

Il est projeté d'aménager une aire de service pour les camping cars à proximité du camping, ceci devrait nous permettre de mettre en place une stratégie de promotion du camping ciblée pour ce type de tourisme qui prend de plus en plus d'ampleur.

Village de Vacances : Conditions et raisons d'un choix

Le Conseil Municipal, dans une délibération du 7 novembre 2006, a confié à la société Chevalier et Granier, domiciliée à Serviès, l'exploitation, la gestion et l'entretien du village de vacances. Cette décision constitue l'aboutissement de la procédure de délégation de service public (DSP) engagée en mars 2006. Comme elle engage la commune pour les dix prochaines années, il est bon de revenir sur les éléments qui ont influencé nos choix.

Depuis 1996, date à laquelle il fut signé, nous savons que le contrat liant la SELO à la commune pour l'exploitation du village de vacances arrive à échéance le 31 décembre 2006. Aussi, dès notre prise de fonction, nous informons-nous sur les documents déjà établis pour le lancement de la procédure de DSP, dont les délais sont estimés à dix mois. En l'absence de toute trace écrite relative à la future procédure, nous devons procéder à l'élaboration d'un document d'appel d'offre, première étape destinée à recueillir les différentes candidatures, ainsi que d'un cahier des charges qui devra servir de base aux négociations avec les candidats. Nous sommes conscients de l'insuffisance de certains articles, mais, travaillant dans l'urgence, nous ne disposons pas du temps nécessaire à une réflexion sereine. Pendant cette période, nous nous voyons proposer, moyennant finance, un contrat prévoyant l'appui technique de la SELO dans la procédure. Jugeant le risque de conflit d'intérêts trop élevé, nous rejetons la proposition. Les trois candidats postulant à la DSP sont retenus à l'issue de l'ouverture des plis : la SELO, la société Chevalier-Granier, la société Sébastien Jean. Chacun reçoit un exemplaire du cahier des charges. Nous insistons sur les points suivants : notre volonté de voir s'établir une véritable offre de loisirs et pas seulement d'hébergement, la prévision de travaux lourds de rénovation, l'octroi d'une remise sur le loyer pendant la durée des travaux et la réévaluation du

loyer à leur issue. Les propositions des candidats sont étudiées au terme d'une nouvelle ouverture des plis : la proposition financière de la SELO se place en dessous des autres, sans répondre à nos attentes en terme d'organisation, la proposition de la société Chevalier - Granier semble à la fois crédible et correspondre à nos demandes.

Des regrets : Il est probable qu'en procédant à un travail de sollicitation des organismes de vacances, très en amont de la DSP, les candidatures auraient été plus nombreuses. La mise en place d'une DSP mérite plus de temps que nous n'avons pu lui en accorder, contraints par les échéances.

Des satisfactions : nous sommes convaincus qu'en donnant sa chance à une jeune société, constituée de responsables volontaires et ambitieux, la commune en sortira gagnante tant au niveau de la dynamique touristique, que des emplois qu'elle voit se créer ou se consolider.

Brèves

Recensement 2007

Le Bleymard est retenue dans le groupe des communes recensées exhaustivement en 2007. En pratique, chaque habitant se verra confier la tâche, fastidieuse mais capitale, de remplir l'imprimé de l'INSEE. Un agent recenseur répondra à toutes les questions qui pourraient se poser. Cette étude statistique relève d'une grande importance pour la commune et ses administrés, sa population étant la base du calcul des subsides attribués par l'Etat.

Office du Tourisme ?

La confusion a pu s'installer après la publication d'un article du Midi-Libre dans lequel M. Le Maire de Bagnols-les-Bains s'insurgeait contre un projet d'OTI au Bleymard. Rappelons ici que le Conseil Municipal a réaffirmé son soutien à l'OTI de Bagnols-les-Bains en lui accordant une subvention pour l'année 2006, d'une part, et en instaurant un reversement de la taxe de séjour pour les années futures, d'autre part. Aucun projet qui pourrait concurrencer l'Office du Tourisme de Bagnols-les-Bains n'a été envisagé à ce jour. La Commune encourage au

contraire tous les acteurs touristiques à communiquer au travers de cet organisme.

Un pou irrégulier

Cette année encore, des habitants indésirables occupent la chevelure de nos écoliers. La Mairie prend les mesures d'hygiène nécessaires. De son côté, l'équipe pédagogique a joué son rôle en contactant la Santé Scolaire et les services compétents. Les parents ont été informés et sont invités à rester vigilants sur l'observation de leurs chères têtes blondes. Un projet pédagogique est mis en place pour sensibiliser les enfants et leurs parents sur le problème.

L'abris-bus a déménagé

Afin que l'abris-bus soit utilisé en tant que tel, il paraissait intéressant de lui trouver un lieu géographique plus adapté à l'arrêt des bus. La nouvelle localisation a nécessité plusieurs travaux d'aménagement : abattage des arbres afin de pouvoir modifier le tracé de la départementale; aménagement, par les employés communaux, de la butte afin d'y installer l'abris-bus en question. Il est important de souligner que dernièrement, trois jeunes arbres ont été réimplantés en bordure de la départementale.

Effectifs scolaires 2006-2007

Il nous semblait intéressant de vous communiquer quelques chiffres au sujets des établissements scolaires de la commune. Pour l'école maternelle, 20 « petits bouts » de 2 à 6 ans sont inscrits, 46 pour l'école primaire, soit un total de 66 élèves dont 24 Bleymardois. D'après C. FOLCHER, directeur de l'établissement, les effectifs sont sensiblement les mêmes que l'année précédente. Ce dernier émet quelques inquiétudes sur les prévisions de la rentrée 2008-2009 qui laisseraient craindre une fermeture de classe... Du côté du collège, le nombre d'inscrits pour cette dernière rentrée est de 69 élèves, dont 22 internes et 24 Jeunes Sapeurs Pompiers. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tout ce petit monde !!!

**L'ensemble du
Conseil Municipal
vous souhaite, à
toutes et à tous, de
joyeuses fêtes de fin
d'année.**

Si vous souhaitez vous exprimer, vous pouvez faire parvenir vos contributions à la Mairie du Bleymard. Elles paraîtront dans les prochains numéros.

Diffusé en accord avec le Maire et le Conseil Municipal. Comité de rédaction: Guylaine Antraygue, Stéphane Amouroux, Patrice Moncada.